



Accueil de loisirs
Mont-Lozère



Projet pédagogique
2023-2024



mont-lozère
service enfance et jeunesse



Sommaire

Conditions d'accueil	Organisateur et contexte	3
	Le public	3
	Les locaux	3
	Les agréments	4
	L'équipe	4
Intentions pédagogiques	Nos valeurs	6
	Nos objectifs pédagogiques	6
	Nos modes d'action	8
Fonctionnement et organisation	Journée type	10
	Restauration	10
	Déplacements	11
	Matériel	12
	Budget	13
	Inscriptions et réservations	13
	Tarifs	14
Communication	L'accueil	15
	Les programmes d'activités	15
	Le blog / newsletter	16
	Contacts	16
Évaluation	Évaluation des activités et du projet pédagogique	17
	Focus sur les outils d'évaluation du quotidien	18
	Évaluation des « usagers »	18

Conditions d'accueil

1. Organisateur et contexte :

La Communauté de Communes Mont Lozère organise un Accueil de Loisirs sans Hébergement sur la commune de Mont Lozère et Goulet au Bleygard au sein du Parc National des Cévennes.

Niché entre 1000 et 1500 mètres d'altitude, à la rencontre des massifs du Goulet et du Mont Lozère, notre espace d'accueil s'ouvre sur un riche territoire naturel où le Lot prend sa source. Ici, les forêts de conifères côtoient les plus belles hêtraies et si l'on chemine sur les sentiers qui mènent aux sommets, on peut croiser landes de bruyères et tourbières. Et, caché dans ces étendues sauvages, peut-être aurons nous la chance de rencontrer cerf, loutre ou grand tétras. Mais à défaut de voir ces animaux sauvages, nous pourrions profiter de la compagnie des Aubracs et de leurs pâturages au détour d'une ballade.

2. Public accueilli :

L'ALSH ouvre ses portes de 7h30 à 18h00 tous les mercredis en période scolaire, pendant les vacances - hors weekends et jours fériés :

- **Automne** : uniquement la semaine du 30/10/23 au 03/11/23 (*formation des agents au cours de la 1ère semaine*)
- **Hiver** : du 12/02/24 au 23/02/24
- **Printemps** : du 08/04/24 au 19/04/24
- **Été** : du 08/07/24 au 09/08/24

(Les enfants seront accueillis de 7h30 à 9h00 et pourront être récupérés par leurs parents de 17h00 à 18h30).

Tous les enfants de 2 ans (**s'ils.elles sont scolarisés et propres**) à 13 ans sont invités à s'inscrire s'ils.elles le souhaitent, cependant, l'ALSH a une capacité d'accueil de **17 places** au total.

3. Locaux :

L'accueil se fait au 1er étage des locaux de **l'Ancienne Trésorerie du Bleygard**.

Cet espace, récemment rénové, est composé :

- d'une salle d'activité qui tient lieu d'espace d'accueil et de réfectoire,
- d'un espace cuisine nous permettant d'entreposer (réfrigérateur) les repas et de les réchauffer. Ce lieu est aussi un support pédagogique à la confection des goûters.
- Un espace de « temps calmes » dans lequel les enfants peuvent venir lire ou jouer à des activités tranquilles mises à leur disposition. C'est aussi un endroit « refuge » pour ceux qui souhaitent s'isoler un peu du groupe.
- Une salle de sieste : pour accompagner le rythme des plus petits.

- Des sanitaires adaptés aux moins de 6 ans.
- Un bureau, réservé à l'équipe pédagogique, il propose un espace de travail pour la confection des activités et la gestion administrative de l'ALSH.
- Un espace extérieur divisé en 2 parties : un coin terrasse « en dur » pour des activités ou des repas sur table, et un terrain en friche que nous souhaitons aménager au fur et à mesure en collaboration avec les enfants sur le principe des « coins nature » (ex : Mud Kitchen, cultures de petits fruits, jeux extérieurs ...).

4. Agrément :

Numéro de déclaration initiale à la Direction Départementale de la cohésion sociale et de Protection de la Population :

- **Accueil périscolaire : n°0480082AP00123**
- **Accueil extra scolaire : n°0480082CL00123**

5. L'équipe éducative :

Elise	Direction et animation	<i>BTSA Gestion et Protection de la Nature Licences de Philosophie et d'Histoire</i>
Danaé	Animation	<i>Licence Sciences Sociales : animation sociale, culturelle et éducative. BAFA</i>
Nicolas	Coordination et animation	<i>BNSSA BPJEPS Activités Physiques pour Tous</i>



En raison de la participation de la CCML au dispositif « BAFA 48 », l'équipe éducative pourra être amenée à accueillir des animateurs.ices stagiaires dans le cadre de leur Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation, en particulier sur les vacances d'été.

Les rôles de la direction :

- La directrice assure la mise en œuvre du projet éducatif, et le bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion administrative, matérielle et financière;
- Elle coordonne les interventions en direction des enfants et des jeunes;
- Elle anime et forme l'équipe d'animation en facilitant l'expression de chacun par la création d'un fonctionnement démocratique ;
- Elle organise l'information et la communication, sollicite des partenariats en s'appuyant sur le potentiel éducatif du territoire;
- Elle rend des comptes à l'organisateur du fonctionnement de l'accueil, en l'occurrence : la CCML.

- Elle veille sur l'espace de convivialité et la bonne entente par une écoute attentive afin de prendre en compte les spécificités de chacun.e (des enfants comme des adultes) dans la gestion de cet espace.

Les rôles de l'équipe d'animation :

- Elle est garante de la sécurité morale, affective et physique des enfants;
- Elle les accompagne dans leurs découvertes ;
- Elle impulse et accompagne les projets avec et pour les enfants ;
- Elle prépare et met en oeuvre des activités ludiques en lien avec le projet pédagogique ;
- Elle reste à l'écoute des enfants et attentive à leurs besoins ;
- Elle tient compte du rythme de l'enfant et de leur capacités ;
- Elle est un accompagnement dans la vie quotidienne et veille ainsi à l'épanouissement des enfants ;
- Enfin elle crée et entretient un lien de confiance avec les familles.

Les rôles du coordonnateur jeunesse de la CCML :

- Il rédige avec un comité de pilotage, le Projet Éducatif Territorial, document qui donne une orientation éducative aux accueils de loisirs implantés sur le territoire de la CCML pour établir leurs propres projets pédagogiques.
- Il pilote et contribue à mettre en oeuvre les orientations du comité de pilotage
- Il fait le lien entre les acteurs de terrain et les élus de la CCML.
- Il nourrit la réflexion des élus pour orienter la politique jeunesse de la CCML.
- Enfin, il apporte un appui logistique et humain aux accueils de loisirs pour la réalisation de certains projets.

Intentions pédagogiques

1. Nos Valeurs :

Sur les 3 bassins de vie du Valdonnez, du Bleygard et de Villefort, la CCML mène une politique en faveur de la petite enfance et de la jeunesse afin d'améliorer les apports culturels et éducatifs au sein de ce territoire. Dans ce cadre, les élus ont la volonté de proposer une offre éducative et pédagogique de qualité pour favoriser la réussite et l'épanouissement des citoyens de demain.

C'est donc au coeur de cette volonté que l'ALSH du Mont Lozère souhaite apporter ses propres valeurs qui sont axées sur **la Nature, l'Humain.e et les expériences des liens qui les unissent**.

En effet, nous sommes persuadé.e.s qu'à travers ces trois dimensions, le.la petit.e adulte en devenir trouvera les ressources nécessaires à l'ancrage de fonctions exécutives majeures (*intelligence émotionnelle, coopération, responsabilité et autonomie notamment*) pour appréhender les défis de demain, mais aussi se réaliser pleinement au sein de ce monde en perpétuelle évolution.

2. Objectifs pédagogiques :

Des enjeux éducatifs pour les 3 bassins de vie :

Pour transmettre ces valeurs, nous inscrivons nos actions au sein de différents niveaux d'objectifs pédagogiques qui découlent eux-même au sein l'orientation pédagogique territoriale que nous mentionnions précédemment, et définie notamment par son **Plan Éducatif Territorial (PEdT)** :

Objectifs Pédagogiques du PEdT
Objectif Généraux
<i>Contribuer à l'épanouissement et au bien-être de la jeunesse</i>
<i>Développer des activités liées à la citoyenneté, au respect de l'environnement et positionner ses actions dans le développement durable</i>
<i>Découvrir, connaître et s'approprier le territoire</i>
Objectifs Opérationnels sous-jacents
Favoriser l'autonomie et la responsabilisation
Permettre l'accès à la culture, aux sports et aux arts
Développer l'imaginaire, la créativité, susciter la curiosité et l'envie
Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité, l'acceptation de la différence
Développer l'esprit critique, le positionnement personnel
Positionner ses actions dans une démarche de développement durable

 Des objectifs éducatifs propres à l'Accueil de Loisirs Mont-Lozère :

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	----> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS
<p>Proposer un espace d'expérimentation collectif et individuel</p>	<p>Permettre aux enfants de s'approprier l'espace « ALSH » dans toutes ses dimensions</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager différents espaces de vie partagée (coin nature, « cabanocalme, cabanododo...) - Accompagner les expériences démocratiques, culturelles et scientifiques... - Proposer un panel d'activités variées (créatives, sportives, scientifiques...). - Ritualiser les temps de partage (notamment d'histoires, de contes, d'expériences personnelles). - Favoriser les apprentissages par le contact direct à l'environnement.
	<p>Favoriser l'expérience et la création</p>	
	<p>Susciter la curiosité, l'imaginaire et la créativité</p>	
	<p>Accompagner les dynamiques de projet</p>	
<p>Favoriser la construction de la citoyenneté et du vivre ensemble</p>	<p>Impliquer les enfants dans la gouvernance de l'espace commun</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les enfants dans la construction des règles de vie commune. - Solliciter les connaissances et compétences de chacun.e dans la réalisation des projets. - Créer un espace de régulation par et pour les enfants (Conseil d'enfants). - Accompagner la compréhension de la notion de « Démocratie ». - Mettre en place des « débats philo ». - Utiliser une pluralité d'approches éducatives (sensible, ludique, cognitive...) pour faciliter l'expression de chacun.e. - Développer des projets et événements de Solidarité.
	<p>Développer l'esprit critique</p>	
	<p>Encourager les actions solidaires</p>	
<p>Développer le lien entre l'enfant et son environnement naturel</p>	<p>Découvrir et appréhender les ressources et richesses de son territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner la création d'un « coin nature ». - Mettre en place des partenariats, des échanges et des rencontres avec les acteurs locaux. - Eduquer dehors. - Comprendre l'origine et la fabrication d'aliments locaux et favoriser leur consommation. - Découvrir et échanger autour
	<p>Favoriser les apprentissages par le contact direct avec la Nature</p>	
	<p>Sensibiliser aux problématiques environnementales</p>	

et culturel	Approfondir les liens entre « nature » et « culture ».	Découvrir et partager autour des traditions locales (rapprochements envisagés avec la Maison de Retraite). - Finaliser le label « éco-centre ». - Découvrir les milieux naturels de proximité ainsi que la faune et la flore associées.
Favoriser l'implication dans les projets de vie collective	Accompagner les enfants dans la réalisation de projets communs	- Planifier collectivement la mise en oeuvre d'un projet et le vivre (1ers projets autour de l'alimentation et de la communication).
	Favoriser l'autonomie dans le quotidien et les apprentissages	- Apprendre l'utilisation d'outils spécifiques - Favoriser l'expression des envies, des besoins et des questionnements et accompagner les moyens d'y répondre.

3. Nos modes d'action :

Afin d'aboutir à la réalisation de ces objectifs, nous souhaitons appuyer nos actions éducatives sur certains principes pédagogiques issus de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) : la pédagogie active et de projet ainsi que l'Écoformation.

Pédagogie active / de projet :

Faire des projets, c'est se projeter sur l'avenir, l'appivoiser, et d'une certaine façon, mettre du sens sur le lendemain en reliant le présent au futur.

Aussi nous avons choisi de baser nos actions sur cette pédagogie active car elle rend l'enfant acteur.rice de ses apprentissages et permet de les générer à travers des productions concrètes individuelles, mais aussi et surtout collectives. En effet cette dernière propose une approche différenciée où chacun à son mot à dire et a sa propre démarche à proposer. De cette manière, elle implique des rapports « éducateur/éduqué » non hiérarchisés où la motivation du groupe est le moteur de son fonctionnement et l'animateur un accompagnant qui garantit que l'autonomie de chacun.e soit à la fois un objectif et un point d'appui.

Enfin, nous avons choisi cette approche pédagogique car elle représente **un processus de création et d'exploration du monde aux formes infinies.**

L'Écoformation:

L'écoformation « travaille là où se tisse le lien de l'homme au monde » (*Alterner pour apprendre* - Ecriture collective du Réseau École et Nature).

Pour la résumer simplement, elle est le reflet de l'apprentissage par le contact direct avec l'environnement.

Nous pouvons tous partir du constat qu'entre soi et l'environnement existe une multitude d'interactions dont nous n'avons pas toujours conscience mais qui nous modèlent tout autant qu'elles modèlent l'environnement.

Cette pédagogie place donc ses actions à partir de et sur notre rapport au monde, ce monde que nous observons et expliquons objectivement (*approche cognitive*), mais aussi celui que nous percevons et développons de manière intuitive, symbolique et affective (*approche sensible, artistique*). En somme elle intervient là où se créent ces rapports au monde, aussi bien dans notre appréhension de celui-ci que dans nos interactions avec lui.

La pédagogie de l'écoformation réside donc dans **l'alternance des méthodes** :

- des méthodes objectives et des méthodes subjectives ;
- des méthodes intellectuelles et des méthodes de l'imaginaire.

Mais aussi dans celles de temps de construction des savoirs et de temps de jeux libres.

C'est par le biais de cette approche éducative que nous souhaitons renforcer **les liens qui unissent les enfants avec leur territoire dans toutes ces dimensions** (naturelles et culturelles), mais également développer et enrichir l'acquisition des fameuses fonctions exécutives que nous mentionnions précédemment (cf. 2. Valeurs).

Evidemment, nous emparer de cette pédagogie nous permet aussi de servir nos intentions de sensibilisation à l'Environnement et au Développement Durable en utilisant notamment ces liens émotionnels créés au contact du Vivant car il a été mis en évidence que notre attachement à ce dernier se construisait au contact de la Nature, dans les souvenirs nés en son sein.

Organisation et Fonctionnement

1) Journée type :

Journée type		
7h30 - 9h30	Accueil parents/enfants	
9h00-9h30	Jeux libres en extérieur	
9h30-10h00	Goûter + temps de présentation de la journée + température du groupe	Outils d'identification des émotions « Débats philo »
10h00 - 11h30	Activité	(Mise en place + rangement)
11h30 - 12h00	Jeux libres	Favoriser le temps dehors !
12h00 - 13h00	Repas	
13h00 - 15h00	Sieste	Réveil échelonné - maximum 2h
13h00 - 13h30	Temps calme	En autonomie ou proposition d'activité
13h30 - 14h00	Jeux libres	Favoriser le temps dehors !
14h00 - 16h00	Activité	(Mise en place + rangement)
16h - 16h30	Goûter + évaluation de la journée	Outils d'évaluation
16h30 - 18h00	Jeux libres	Favoriser le temps dehors !

2. Restauration :

Le repas du midi :

Il est demandé aux familles de fournir le repas du midi. Il peut s'agir de repas chauds ou froids car nous disposons d'un four et d'un micro-onde permettant de faire réchauffer les plats.

Cependant, lors de sortie à la journée, nous souhaitons que les enfants puissent emporter un repas froid. Nous nous engageons à prévenir les familles suffisamment en amont.

Nous considérons les repas comme l'occasion d'un **temps éducatif** où chacun.e participe à sa gestion (mettre le couvert, débarrasser, nettoyer). Si les plats sont individuels, nous nous appliquerons cependant à rendre ces **temps collectifs** en favorisant une ambiance chaleureuse où chacun.e peut-être amené, s'il le souhaite, à partager ses expériences, ses histoires... etc. C'est pourquoi nous mangerons tous ensemble !

Les goûters :

Nous nous proposons de prendre en charge (CCML) les collations du matin pour palier aux petits creux d'une trop longue matinée, mais également les goûters. Nous souhaitons inscrire ces temps de la journée dans une démarche pédagogique qui invite à la réflexion sur **l'alimentation, le goût et la consommation locale**. Par ailleurs, nous travaillons d'ores et déjà sur un projet permettant de rencontrer et d'échanger avec différents acteurs du territoire potentiellement « en charge » de nos futurs goûters (apiculteurs, boulangers, éleveurs...). S'inscrivant dans la méthode de pédagogie de projet, nous souhaitons également rendre les enfants responsables de ces temps de restauration, notamment par leur implication dans la préparation des « menus » et des recettes (activités culinaires et de planification... on se régale !).

De la même manière que pour le déjeuner, nous souhaitons que les goûters soient un temps d'expression privilégié, l'occasion d'échanger sur l'humeur de chacun.e, ses envies mais aussi de faire un point sur la journée écoulée ou à venir.

3. Déplacements :

À pieds:

Les déplacements sont envisagés dans un premier temps à pied car nous souhaitons favoriser l'appropriation des **espaces de proximité**.

Nous nous engageons à communiquer à l'avance auprès des parents et du coordonnateur Jeunesse de la CCML, tous déplacements envisagés.

Lors du déplacement en lui-même, l'itinéraire sera évoqué auprès des enfants à l'aller et au retour. Les encadrants (au nombre de 2 minimum) se placeront à l'avant et à l'arrière de la file indienne d'enfants. Ils feront en sorte de rendre le groupe visible de tout temps (port de gilets ou de brassards phosphorescents). Nous envisageons principalement des excursions en pleine nature, aussi privilégierons nous des itinéraires sur des sentiers de randonnées balisés et adaptés aux différents âges.

Lors de ces sorties, nous nous assurerons de posséder un téléphone mobile chargé et en mode sonnerie, une trousse de secours ainsi que les fiches sanitaires. De plus nous ferons toujours suivre de l'eau en quantité suffisante pour le groupe, des petits encas pour palier à l'hypoglycémie et des couvertures de survie.

Avec le véhicule de l'ALSH:

L'ALSH a en sa possession un mini bus 9 places. Lors de ces déplacements, les enfants bénéficieront, selon leur âge, de matériel adapté et obligatoires jusqu'à l'âge de 10 ans, conformément au code de la route. De la même manière nous privilégierons des déplacements en accord avec nos projets pédagogiques, ceux-ci co-construits avec les enfants de manière à participer au **renforcement du lien avec le territoire**. Ces sorties se feront donc a priori dans l'espace de notre bassin de vie, ceci nous permettant d'envisager plusieurs voyages pour arriver à destination. Ceci nous permettra de tenir compte de nos contraintes : 1 seul mini bus appartenant à l'ALSH et encadrants au nombre 3 maximum.

Ceci étant, la mairie de Mont Lozère et Goulet met à notre disposition son minibus en fonction des disponibilités de celui-ci.

Ces déplacements se feront, dans la mesure du possible avec deux adultes par véhicule.

4. Matériel :

À l'heure actuelle, l'ALSH dispose :

 **Matériel nécessaire à la réalisation d'activités manuelles et artistiques** : peintures gouaches et acryliques pour tous supports , maquillage, tabliers de protection, déguisements ... etc

 **Matériel nécessaire aux activités sportives** : ballons, molki, accessoires de piscine etc.

 **Matériel de découverte scientifique** : filets à papillons, clés d'identifications des espèces, etc.

 **Matériel en libre accès** : livres, jeux de société, jeux (dinettes, circuit de voiture, poupées, peluches...) etc.

 **Matériel pour activités culinaires** : nécessaire de cuisson et de préparation.

5. Budget :

Nous avons établi un budget prévisionnel pour cette année 2023-2024 au regard des dépenses effectuées au cours de l'année 2022-2023. Ceci nous permet d'analyser nos dépenses et recettes au regard des années précédentes et nous permettra d'ajuster le prochain budget en fonction de nos besoins.

BUDGET PRÉVISIONNEL ALSH		
Dépenses envisagées		
Objet	Prévisionnel	
Frais de fonctionnement	8 000 €	Entretien des locaux - Chauffage - Frais de communication - Assurance multirisques -Maintenance
Matériel pédagogique	2 600 €	Matériel fongible (activités manuelles, artistiques) - Jeux et autres fournitures
Alimentation commune	1 500 €	Goûters notamment
Personnel éducatif	50 000 €	Salaires et formations
Déplacements	2 600 €	Entretien - Assurance - Carburant
Recettes espérées		
Objet	Prévisionnel	
Subventions	59 000 €	Fonds publics (Caf/Msa et appels à projets) - CCML
Prestations familles	6 000 €	Produits des services

6. Inscriptions et tarifs

Les inscriptions et réservations :

Les inscriptions et réservations à l'accueil de loisirs se font **uniquement** via l'adresse mail suivant : .

alsh@ccmontlozere.fr

Afin d'inscrire et réserver des places pour votre enfant, nous vous invitons à nous contacter par mail en précisant :

- Les noms et prénoms de l'enfant
- Son âge
- Les dates que vous souhaitez réserver en précisant s'il s'agit de journée complète ou de demi-journée.

Il faudra nous faire parvenir le mail le mardi midi au plus tard pour un mercredi d'accueil, et les vendredis midi précédents les semaines de vacances.

Un mail de confirmation vous sera envoyé en retour pour valider les inscriptions et réservations.

Attention : si vous ne recevez pas de confirmation écrite, votre enfant n'est pas inscrit !

Nous ne procédons pas aux inscriptions par téléphone et sms.

Afin de permettre à tous de bénéficier de l'accueil à l'espace de loisirs, nous facturerons toute absence non justifiée.

 **Les tarifs :**

Depuis la rentrée de Septembre 2023, la tarification des Accueils de Loisirs a été uniformisée sur l'ensemble du territoire de la CCML.

		1 enfant			
		Journée		Demi-journée	
Tarifs		14,00 €		7,00 €	
<i>Réductions de la CCML pour les fratries</i>					
Quotient Familial		Famille	CCSS	Famille	CCSS
<i>0-650</i>		6,00 €	8,00 €	3,00 €	4,00 €
<i>651-800</i>		11,00 €	3,00 €	5,50 €	1,50 €
<i>801 et plus</i>		14,00 €	0,00 €	7,00 €	0,00 €
		2 enfants			
		Journée		Demi-journée	
Tarifs		25,20 €		12,60 €	
<i>Réductions de la CCML pour les fratries</i>		-10%			
Quotient Familial		Famille	CCSS	Famille	CCSS
<i>0-650</i>		10,80 €	14,40 €	5,40 €	7,20 €
<i>651-800</i>		19,80 €	5,40 €	9,90 €	2,70 €
<i>801 et plus</i>		25,20 €	0,00 €	12,60 €	0,00 €
		3 enfants			
		Journée		Demi-journée	
Tarifs		33,60 €		16,80 €	
<i>Réductions de la CCML pour les fratries</i>		-20%			
Quotient Familial		Famille	CCSS	Famille	CCSS
<i>0-650</i>		14,40 €	19,20 €	7,20 €	9,60 €
<i>651-800</i>		26,40 €	7,20 €	13,20 €	3,60 €
<i>801 et plus</i>		33,60 €	0,00 €	16,80 €	0,00 €

1. L'accueil :

L'accueil des enfants et de leurs parents s'effectuera de 7h30 à 9h30 dans une ambiance favorisant la confiance : les enfants seront invités à participer, s'ils le souhaitent, à des petits jeux, des activités de dessin ou de lecture afin de maintenir au sein des locaux un niveau sonore faible et une activité apaisée dans le but d'éviter le stress de certains enfants sensibles au temps de séparation avec son parent.

Ensuite, nous souhaitons organiser un temps d'activités libres en extérieur afin de favoriser des états émotionnels apaisés lors d'une demande d'attention plus soutenue, notamment lors de l'activité du matin. Ce temps est également conçu pour permettre à l'enfant de vivre des expériences propres avec son environnement extérieur quotidien et ainsi participer à la bonne santé physique et mentale de ce dernier.

En parallèle de ces deux temps, les encadrants se rendront disponibles pour les échanges avec les enfants, mais aussi avec leurs parents : c'est l'occasion d'une première prise de température des états émotionnels de l'enfant, mais aussi de ses problématiques s'il y en a.

C'est également le moment privilégié pour échanger avec les parents qui le souhaitent sur le déroulement de la journée et donner, si besoin, des précisions pour les activités à venir ou passées.

Les temps de départ de 16h30 à 18h00 sont conçus sur les mêmes enjeux de communication à la différence qu'il s'agit ici de transmettre des éléments relatifs à l'enfant sur ses différents états de la journée à son/ses parent.s.

2. Programmes d'Activités :

Les activités seront proposées en accord avec le ou les projets co-construit(s) par les enfants. Nous leur proposerons diverses expériences autour de ceux-ci s'articulant sur deux temps de la journée : de 10h00 à 11h30 et de 14h à 16h.

Nous nous proposons de découper les différents projets ou thèmes sur le temps d'un mois (soit 4 mercredis) ou d'une période de vacances. Aussi nous nous engageons à communiquer chaque mois aux parents, les programmes d'activités du mois suivant (ou vacances) afin que les enfants puissent s'approprier à l'avance ces espaces collectifs dans lesquels ils pourront vivre et exprimer diverses expériences.

3. Réseaux sociaux :

Nous disposons actuellement d'une page FaceBook (<https://www.facebook.com/search/top?q=accueil%20de%20loisirs%20mont-loz%C3%A8re>) qui nous permet pour l'heure de communiquer les évènements importants auprès des familles. C'est aussi à ce jour l'espace numérique sur lequel nous partageons des moments vécus à l'Accueil de Loisirs en respectant la réglementation sur le droit à l'image. En conséquence, aucune photo d'enfant reconnaissable ne pourra être publiée sans une autorisation écrite des parents (ou tuteurs) conformément à la demande de droit à l'utilisation des images remplie dans le dossier d'inscription. L'Accueil de Loisirs Mont-Lozère, dans le cadre de son travail pédagogique, peut-être amené à utiliser des photos et des vidéos des enfants pour ses différentes publications.

Une réflexion est à l'oeuvre quant à la création d'un blog, espace plus personnel permettant de limiter l'accès de son contenu à des utilisateurs spécifiques telles que les familles (via un mot de passe par exemple).

4. Contact :

L'équipe pédagogique reste disponible par mail et téléphone (du mardi au jeudi de préférence).

alsh@ccmontlozere.fr

06 79 68 18 30

Le service jeunesse de la CCML, gestionnaire de l'accueil de loisirs peut également être contacté :

06 78 39 55 92

nmichel@ccmontlozere.fr

Évaluation

Après une journée d'animation, chacun.e.s des animateur.rices fera un petit bilan avec son regard, son analyse en parallèle des ressentis des enfants et des retours des parents. Nous organiserons un temps de bilan à chaque fin de période de vacances afin d'identifier les succès et les échecs, les difficultés rencontrées aux cours des animations ou projets.

Nous pourrons donc évaluer la pertinence de l'action, son efficacité, sa cohérence avec les objectifs déterminés et les difficultés rencontrées afin de **donner du sens** aux futures actions menées auprès des enfants. Nous pourrons alors identifier de nouveaux enjeux éducatifs et chercher le moyen de **construire des réponses collectives**.

Ces éléments d'évaluation seront intégrés dans la construction de chaque nouveau programme d'animation afin d'adapter au mieux les projets et activités proposées et co-construits avec les enfants. Au cours de l'année et suivant les observations et évaluations faites, le projet pédagogique sera réajusté et/ou enrichi .

Evaluation des activités et du projet pédagogique :

Pour ce faire nous avons imaginé différents outils d'évaluation quotidienne :

- **Au sein des activités** : Lorsque l'activité le permet, nous souhaitons directement intégrer des évaluations au sein de nos séquences d'animation afin de mesurer la qualité des réponses à nos objectifs opérationnels. *(Par exemple, nous proposons une activité autour de la découverte de la cartographie, la réalisation d'une maquette étant l'étape ultime de l'activité, nous pourrons alors appréhender la façon dont les notions abordées ont été intégrées par les enfants.*
- **Des « bilans quotidien »** : Ce temps est pensé sur la base du partage (d'expériences, d'émotions et d'idées) dans un esprit d'écoute démocratique : chacun.e son tour, au moyen d'un objet spécifique favorisant l'écoute, enfants et animateur.rice.s, pourront exprimer, s'il.elle le souhaite, leurs impressions sur le vécu des activités, la journée passée ou celles à venir (en particulier sur les temps de goûter en fin de journée).

Evaluation auprès des enfants et de leur famille :

- **Auprès des enfants** : comme mentionné plus haut, nous profiterons des temps de restauration (en particulier les goûters) pour réaliser un bilan quotidien. Ce moment permet à chaque enfant qui le souhaite de prendre la parole et d'exprimer son ressenti sur la journée, mais aussi des souhaits et idées pour les futurs projets et activités.
- **Auprès des familles** : nous privilégions les temps informels et les invitons à confier leurs appréciations et ressentis lors des temps de rencontre quotidien avec l'équipe pédagogique sur place. Par ailleurs, nous travaillons à un questionnaire de satisfaction.

